

LOT N° 1
GROS OEUVRE / VRD

DESCRIPTION DES OUVRAGES	LOCALISATION
<p>1. DESCRIPTION DES OUVRAGES</p> <p>1.1 VISITE DU SITE D'IMPLANTATION OBLIGATOIRE AVANT REMISE DE L'OFFRE GROS OEUVRE</p> <p>Etude Structure A la charge de l'entreprise, soumis à la validation du Bureau de Contrôle et sur la base tarifaire de l'offre.</p> <p>1.1.1. INSTALLATION DE CHANTIER</p> <p>Clôture de chantier L'entrepreneur du présent Lot devra la fourniture et la mise en place d'une clôture périphérique sur poteaux pour isolation du chantier. Elle sera du type à mailles sur plots béton amovibles y compris toute signalétique réglementaire.</p> <p>Accès Chantier L'entrepreneur réalisera l'accès provisoire au chantier.</p> <p>Bureau de Chantier Fourniture et pose d'un Bureau de Chantier</p> <p>Installation d'hygiène et de sécurité Le présent lot devra la fourniture, pose, raccordement et entretien de l'ensemble des équipements d'hygiène et de sécurité et notamment la mise en place d'un sanitaire, les alimentations en eau et électricité nécessaires pour la réalisation des travaux et les équipements pour l'hygiène et la sécurité collective du chantier.</p> <p>1.1.2 IMPLANTATION A partir des documents contractuels et sous la direction du Maître d'Oeuvre, le titulaire du présent lot devra l'implantation des bâtiments avec chaises et repères de niveau à partir d'un point NGF qui aura servi de point de référence pour les travaux de VRD. Il doit également la matérialisation et le maintien de celle-ci, des repères pendant toute la durée des travaux de clos et de couvert.</p>	<p>Selon plans</p> <p>Selon plans</p>

DESCRIPTION DES OUVRAGES	LOCALISATION
<p>1.1.3 DEPOSES - REMISE EN ETAT</p> <p>Dépose et évacuation de l'escalier béton préfabriqué situé en bout de coursive entre salle Serge Breuil et Club-House.</p> <p>Dépose, évacuation et remplacement des traverses bois existantes delimitants les terrains de pétanque</p> <p>A LA FIN DES TRAVAUX L'ENTREPRISE DEVRA LA PARFAITE REMISE EN ETAT DE L'ENSEMBLE DES TERRAINS DE PETANQUE, PRETS A L'EMPLOI.</p> <p>3.3.2 - Arrachage de végétaux, dessouchage</p> <p>Les travaux comprendront :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Arrachage et évacuation des vegetaux se trouvant sur l'emprise du futur bâtiment (limites Nord et Est) - Dessouchage, purge des racines et évacuation - Remblaiement des trous par matériaux granulaires de type 0/60 ou 0/80 	<p>Selon repérage sur place</p> <p>Selon repérage sur place</p> <p>Selon Plan de Masse et repérage sur place</p>
<p>1.1.4 TERRASSEMENTS GENERAUX</p> <p>Terrassements</p> <p>L'entrepreneur du présent Lot devra exécuter tous les terrassements généraux sur l'emprise des plate-formes des bâtiments et des branchements, conformément aux indications portées sur les Plans et Plan de Masse.</p> <p>Il devra assurer l'enlèvement des détritux et débris mis à jour éventuellement pendant l'exécution de ces terrassements.</p> <p>Suivant les niveaux du terrain naturel rencontré, le terrassement pourra consister, soit en un décapage de la végétation superficielle, sur 0,30m d'épaisseur, <u>soit en un décaissement plus important nécessité par l'opération afin de trouver le bon sol.</u></p> <p>Aucun supplément ne pourra être réclamé en cas d'erreur sur les prévisions correspondantes. Le terrassement sera effectué dans l'emprise de la plate-forme des bâtiments, avec un débord général périmétrique de : 1m.</p> <p>Déblais</p> <p>Les déblais de terre végétale aptes au réemploi seront mis en dépôt à proximité, en vue de leur utilisation pour la réalisation des remblais nécessaires au nivellement général et pour la réalisation des espaces verts éventuels.</p> <p>Les ouvrages mis à jour et les souches seront enlevés et évacués. les puits seront comblés et dérasés. Les terres excédentaires et impropres seront évacuées aux décharges. Les terres stockées seront régaliées en fin de travaux.</p>	<p>Selon Plans et Etude de Sol</p>

DESCRIPTION DES OUVRAGES	LOCALISATION
<p>Fouilles et remblais A partir des plate-formes et des terrassements du sol naturel aux cotes nécessaires, les terrassements comprendront les fouilles nécessaires pour la mise en place des canalisations et exécution de tous ouvrages enterrés, fourreaux, buses, etc... Ces terrassements s'entendent en tout terrain, à toute profondeur. Ils comprendront tous jets, manutentions, roulages, transports, épaissements et blindages nécessaires. les fonds de fouilles seront nivelés et compactés, les remblais des vides de fouilles seront exécutés par couches successives de 0,30m d'épaisseur, soigneusement pilonnées.</p> <p>Fouilles en longrine ou en puits Les fonds de fouilles seront compactés. A la fin des travaux, l'entrepreneur devra assurer le remblaiement, la reprise, le nettoyage, l'épierreage et le ratissage des terrains autour des bâtiments. Le remblaiement périphérique jusqu'aux cotes des emmarchements extérieurs se fera sur 2m de large.</p> <p>Traitement des sols contre les insectes xylophages avant construction - Fourniture et pose d'un termifilm ou d'une barrière physico chimique sous l'emprise de la construction (fondations et dallages).</p>	<p>Pour semelles filantes</p> <p>Selon plans</p>
<p>1.1.5 FONDATIONS - SOUTÈNEMENTS</p> <p>Elles seront réalisées suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les prescriptions générales définies par le Maître d'Oeuvre - L'étude béton à la charge de l'entreprise et à faire valider par le bureau de contrôle - L'étude de sol <p>Avant la remise de son offre, l'entrepreneur pourra, par tous moyens à sa convenance, compléter les études fournies au présent dossier, en foi de quoi il ne pourra prétendre à aucun supplément pour fondations supplémentaires, quelles que soient les raisons invoquées.</p> <p>Fondations profondes Dimensions selon étude de sol et charges donnés par le bureau d'étude structure. Tous les travaux seront réalisés dans le respect de la sécurité et les préconisations de l'étude de sol.</p> <p>Béton de propreté Les ouvrages d'infrastructures en béton armé ne seront jamais coulé directement sur le sol, mais toujours sur une forme de propreté en béton N°2 de 5 à 7 cm d'épaisseur minimum, coulée de niveau avec un débord minimum de 10cm sur les cotés des ouvrages en béton armé qui la surmontent.</p>	<p>Selon Plans</p> <p>Selon Plans</p>

DESCRIPTION DES OUVRAGES	LOCALISATION
<p>Fondations en béton armé</p> <p>Semelle de fondation : C30/37xC2 enrobage 4 cm Corps de la pile : C35/45xC4 enrobage 4 cm et 3 cm en fond de cannelure Corps de la culée : C35/45xC4 enrobage 4 cm Ferrailage en acier H.A B 500 B Acier doux Fe E 235 Recouvrement 33ø Exception faite des aciers en attente devant être pliés puis dépliés. Coffrage ordinaire pour les parties cachées, courant pour les faces enduites, soigné pour les faces restant apparentes.</p> <p>Longrines sur massifs</p> <p>Pré- scellements</p> <p>Fourniture par le lot Charpente, et mise en oeuvre par le présent lot des pré-scellements des ouvrages de charpentes. Tolérance de pose en (x,y,z) de +/- 5 mm. La réception des pré-scellements sera faite contrairement entre les entreprises concernées.</p> <p>Murs de soutènement</p> <p>Ils seront réalisés en blocs de coffrage en béton de type "stepoc" ou parpaings pleins selon cas. Les murs comporteront des poteaux raidisseurs verticaux et des chaînages horizontaux selon étude béton Les retours d'angles seront exécutés au moyen de blocs spéciaux prévus à cet effet.</p>	<p>Selon études de sol, Plans et Etude Béton à la charge de l'entreprise pour l'ensemble du bâtiment</p> <p>Selon Etude Béton</p> <p>Selon plans</p> <p>Pour angle Nord-Est</p>
<p>1.2 VRD</p> <p>1.2.1 RESEAUX</p> <p>Canalisations EP</p> <p>Fourniture et pose de tuyaux PVC de type CR8 à joints souple. De diamètre suivant débit (160mm mini) Les travaux comprennent : les fouilles et tranchées, le lit de pose , les remblais etc...</p>	<p>Selon plans</p>

DESCRIPTION DES OUVRAGES

LOCALISATION

Regards de visite et de branchement

Regards pied de chute EP en 40/40
Compris blocage des canalisations au ciment et façon de cunette

Raccord sur regard existant (repérage sur place indispensable)

Raccord sur regard existant comprenant percement de la paroi, découpage du tuyau sous saillie à l'intérieur du regard, colmatage du joint au mortier et ragréage.

1.2.2 **DIVERS**

Clôture - Portails

- Clôture

Les panneaux seront constitués de grillage soudé à **mailles rectangulaires** galvanisé et plastifié à 100 microns de polyester avec soubassement en plaques béton d'une hauteur de 30 cm au dessus du niveau du sol + partie enterrée d'environ 10 cm, **hauteur totale : 1,50. coloris: VERT.**

- Les poteaux de section carrée en tôle d'acier soudée, galvanisée et plastifiée à 60 microns polyester, seront pourvus d'inserts pour fixation des panneaux et capuchon en aluminium, et seront scellés au sol dans un massif de béton dosé à 350 kg/m³.

- Compris pièces de fixation, pièces néoprène de jonction de la lisse avec les panneaux, boulons de sécurité auto cassant, ache boulon, et toute sujétions de pose en ligne droite et angles, poteaux tendeurs, poteau d'angle, etc.

Marque = AQUILON ou équivalent.

- Portails

Fourniture et pose d'un ensemble composé de:

- 1 portail pivotant barreauté de 1,00 de large.
- 1 portail 2 vantaux pivotants barreauté de 3,00 de large.

Matériau : Tube galvanisé E220 + Z275 suivant norme EN 10305-5, de même nature et même couleur que la clôture, avec:

- serrures à clef
- verrou de sol
- butées de sol
- arrêtoirs

Selon plans

Pour angle Nord-Ouest entre bâtiment neuf et Salle Serge Breuil.

En complément du portail pour accès entre Club-House et salle Serge Breuil

Pour accès entre Club-House et salle Serge Breuil

DESCRIPTION DES OUVRAGES

LOCALISATION

Dallages extérieurs

- Dallage béton désactivé

Réalisation de cheminements en béton désactivé d'épaisseur de 12 à 14 cm, compris décaissement sur une hauteur d'environ 45 cm, préparation en matériaux concassés sur une hauteur de 30 cm et réalisation de joints de dilatation y compris toutes bordures périphériques nécessaires **et marquage podo-tactile selon plan.**

Pour cheminement depuis la place PMR selon plan

- Dallage béton balayé

Réalisation de cheminements en béton balayé d'épaisseur de 12 à 14 cm, compris décaissement sur une hauteur d'environ 45 cm, préparation en matériaux concassés sur une hauteur de 30 cm et réalisation de joints de dilatation y compris toutes bordures périphériques nécessaires.

Pour cheminement extérieur existant à reprendre le long de la façade Nord de la salle Serge Breuil.

- Evacuations

Après reprofilage et compactage des abords, évacuation des terres non réutilisées en remblais à la décharge, compris chargement et frais de décharge.

Suivant plan

Parking

De type P2/T5, travaux conformes aux recommandations SETRA et DRCR.
Après fond de forme dressé et compacté, travaux comprenant :

- Géotextile non tissé de classe 6 de type BIDIM
- Couche de fondation et de base en grave ciment de 0.20m
- Béton bitumineux noir OPHITE de 5cm

Pour place PMR, suivant plan

Bordures type P1

Conforme à la norme NFP 98302. Pose conformément aux prescriptions du fascicule 31 du CPC
Fond de fouille damé, massif en béton dépassant de 0.10m minimum, joints de 1cm garnis au mortier

Pour place PMR, suivant plan

Signalisation

Fourniture et Pose de panneau sigle handicapé à proximité de la place de parking réservée compris socle

Pour place PMR, suivant plan

Marquage sol

A prévoir : sigle handicapé

Pour place PMR, suivant plan

Guidage podotactile pour malvoyants

Bande rugueuse de 0.20m de largeur à coller à chaud sur enrobés:

- Couleur au choix de l'Architecte
- Produit conforme à la norme NFP 98351

Pour place PMR, suivant plan

DESCRIPTION DES OUVRAGES

LOCALISATION

1.3 OPTION

Ouvrage de rétention enterré - Option 01

De type SAUL (structure alvéolaire ultra légère) de 5.50mx4.00m minimum sur 1.41m de profondeur

Les travaux comprennent :

- Terrassement en déblais avec conservation du décapage pour réutilisation et évacuation du reliquat
- Damage du fond de fouille et mise à niveau : + ou - 2cm
- F et P de bloc alvéolaires en polypropylène marque NIDAPLAST ou équivalent sur 1.00m mini
- F et P de drain PVC de 300mm en fond de fouille
- F et P de 2 regards PVC ou béton de diamètre 600mm mini avec tampon ventilé et garde d'eau
- Mise en place dans le regard de sortie d'un limiteur de débit de type NIDAVORTEX ou équivalent (débit suivant fiche de calcul ci-jointe)
- Tuyau de ventilation en drain routier de 10cm entre les 2 regards
- BIDIM non tissé tout autour de la fosse avec repli sur le dessus
- Remblais sable périphérique et terre végétale sur le dessus en continuité du terrain existant

- Cheminement finition calcaire (en remplacement du béton balayé) - Option 02

Réalisation de cheminements , compris décaissement sur une hauteur d'environ 45 cm, préparation en matériaux concassés couche de finition en calcaire finement compacté y compris toutes bordures périphériques nécessaires.

Selon Notes de calcul jointes pour raccord du reseau E.P à créer sur existant.

Pour cheminement extérieur existant à reprendre le long de la façade Nord de la salle Serge Breuil.